



Salaires bloqués, dividendes qui explosent...

Public - privé, tous-tes en grève le 6 février !

Pourquoi les travailleurs subissent le blocage des salaires et pour certains basculent dans la pauvreté ?

Pourquoi suppriment-ils des emplois, tant publics que privés ?

Pourquoi des travailleurs s'épuisent, meurent du travail, quand d'autres souffrent de ne plus en avoir ?

Pourquoi nos conditions de travail ne cessent-elles de se dégrader ?

Pourquoi l'austérité budgétaire, le démantèlement, les restructurations ou les privatisations cassent nos services publics ?

Pourquoi tant de retraités dans la misère, tant de salariés obligés de travailler plus longtemps quand tant de jeunes galèrent à la recherche d'un premier emploi stable qualifié ?



Si ce n'est pour alimenter les dividendes, les plus hauts revenus et faire grossir les grandes fortunes ! Ces dernières décennies plus de 200 milliards d'Euros par an ont été transférés des revenus du travail vers ceux du capital. Et Hollande veut en imposer trente de plus ! Ainsi, en 3 décennies le nombre de jours travaillés par salarié pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 à 45 jours par an .

Il faut plaquer patrons et gouvernement dans leur élan et exiger la satisfaction des revendications dans les entreprises comme dans le service public!

SALAIRE

PROTECTION
SOCIALE

EMPLOI

Nous sommes tous-tes concerné-e-s directement ou indirectement par le « coût du capital ». Davantage de dividendes versés, c'est moins de salaires, moins de cotisations sociales mais aussi moins de recettes fiscales, donc moins de service public.

L'avidité du patronat est sans limite.

Non content d'avoir baissé le « coût » du travail de 10% en 30 ans (part des salaires dans la valeur ajoutée), maintenant il refuse l'impôt ! Afin de satisfaire les actionnaires qui exigent des dividendes à 2 chiffres, il faudrait couper dans « les dépenses » publiques. Sous prétexte de réduire la dette publique et de renforcer la compétitivité des entreprises françaises, les grandes entreprises qui ne contribuent qu'à la hauteur de 12,5% aux recettes de l'Etat (75% pour les ménages) voudraient nous faire croire que l'on peut impunément réduire le « train de vie » de l'Etat. Le gouvernement avait déjà prévu 15 milliards d'économie pour 2014. Hollande en annonce 50 autres entre 2015 et 2017 par le biais de réformes structurelles qui vont encore détruire des services publics. Pour le patronat, le travail est toujours perçu comme un coût (insupportable !). En réalité, il représente tout à la fois des valeurs individuelles et collectives. Il appelle une juste rétribution, à travers le salaire socialisé, et nécessite une juste reconnaissance.



Salaire socialisé, mais de quoi parle-t-on ?

Il s'agit, en premier lieu, d'un revenu direct qui permet au salarié de répondre à ses besoins. De plus, il est constitué d'une part indirecte, la cotisation sociale, qui est mutualisée pour répondre aux risques sociaux (au sens de la Sécurité sociale) : santé, chômage, retraite, parentalité. La cotisation sociale, que les patrons et le gouvernement appellent indûment « charges sociales », est une part intégrante du salaire, la baisser ou la moduler, c'est baisser ou moduler le salaire au profit du capital et des actionnaires, pour le bien être du plus petit nombre et non le mieux vivre de l'ensemble de la société. Enfin, le salaire est, en partie, la reconnaissance sociale de la qualification, avec un minimum, le SMIC, qui est le salaire d'un travailleur sans qualification. La dernière annonce ultralibérale d'Hollande d'exonérer les entreprises des 30 milliards de cotisations familiales patronales est une baisse du salaire des travailleurs et surtout une attaque directe contre les prestations familiales.

➡ **Bloquer les salaires, c'est dévaloriser le travail. Abaisser les cotisations sociales, c'est condamner les travailleurs les plus fragiles à la précarité. Méconnaître les qualifications et l'expérience acquise, c'est dégrader les conditions de travail.**

➡ **A contrario, diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, permettrait de revaloriser le Smic et le point d'indice dans la Fonction Publique. Cela créerait de l'emploi et garantirait le financement de la Sécurité sociale.**

➡ **Les organisations de la FERC revendiquent :**

- La revalorisation des salaires et des pensions de 400€ minimum par mois, dans le respect du principe du point d'indice pour les fonctionnaires.
- Le financement intégral de la sécurité sociale par les cotisations sociales sans transfert sur l'impôt.
- La reconnaissance universelle de la qualification assurant à « qualification égale, salaire égal » et de fait l'égalité salariale Femme/Homme.
- La transformation de tous les emplois précaires (CDD, intérimaires...) en emplois stables qualifiés à temps plein (CDI dans le privé et emplois statutaires dans la Fonction Publique et le secteur nationalisé) et la création d'emplois pour satisfaire les besoins.

Parce que notre Travail et notre Salaire c'est Capital, la FERC CGT appelle les salariés à se mettre en grève, à se réunir pour exprimer ensemble leurs revendications, à participer aux manifestations le 6 février.